

Université Lumière Lyon 2

Motion de soutien aux conditions d'études et aux conditions de vie des étudiant.es dans le contexte de crise énergétique

L'augmentation des coûts de l'énergie affecte lourdement le budget de l'établissement mais aussi celui de ses personnels et étudiant.e.s. D'ores et déjà, les fournisseurs d'énergie nous alertent sur de possibles dégradations de leurs prestations pour les semaines et mois à venir. Afin de réduire sa consommation et d'anticiper d'éventuelles contraintes d'approvisionnement, l'établissement prépare un plan de sobriété et de continuité comprenant des mesures de réduction des consommations ainsi que des mesures d'urgence à activer en cas de restrictions énergétiques.

L'expérience des fermetures des universités lors des confinements a montré les conséquences extrêmement douloureuses et déstabilisatrices de ces situations : décrochages et ruptures de parcours de formation, isolement social, précarisation accrue des conditions de vie... Ainsi, en vue de préserver les conditions d'études et de travail, l'université attire l'attention des pouvoirs publics sur le fait que **le passage à distance des activités de l'université n'est pas une solution envisageable pour faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie.**

Par ailleurs, dans l'éventualité où le gouvernement serait amené à décider la fermeture des lieux dédiés aux activités d'enseignement supérieur et de recherche, l'Université rappelle à ses autorités de tutelle **l'impérieuse nécessité de maintenir l'accès sur site aux espaces de travail et aux services sociaux et médicaux ainsi que l'accès au service de restauration**, de manière à ce que les étudiant.e.s fortement affecté.e.s par la crise du COVID-19 ne soient pas doublement pénalisé.e.s par la hausse du coût de l'énergie qui les fragilise déjà.